

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE
RELEVÉ DE DÉCISIONS
CFVU
6 SEPTEMBRE 2024

Présidence
Vice-présidence
Formation et Vie Universitaire
David LEROY

Direction Générale des services
Pascale LAINE-MONTELS
Affaire suivie par :
Victorine MENDY
Responsable des Instances
02.35.14.67.69
secretariatcfvu@univ-rouen.fr

Mont-Saint-Aignan, le 25 juin 2024

Monsieur le président de l'université de Rouen Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres de la commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie

INVITATION

Commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie

Mesdames, Messieurs,
Vous êtes invités à participer à la commission formation et vie universitaire de l'université de Rouen Normandie qui aura lieu :

Vendredi 5 juillet 2024, à 9 h

1 Rue Thomas Becket
Espace Jean-Marc DUCLOS
Université de Rouen Normandie – Mont-Saint-Aignan

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Calendriers universitaires (vote)
3. Modifications de maquette (vote)
4. Mise à jour de la charte FSDIE¹ (vote)
5. Bilan du deuxième appel CVEC² 2023-2024 (vote)
6. Projets ARE³ surnuméraires (vote)
7. Formation des enseignants
8. Bilan Campus ouvert
9. Questions diverses (à transmettre 48 heures avant la date de réunion à l'adresse : secretariatcfvu@univ-rouen.fr)

Cette convocation vaut ordre de mission

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

¹Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

²Contribution à la Vie Étudiante et de Campus

³Accompagnement à la Réussite Étudiante

Présidence

Vice-présidence CFVU

Direction Générale des services

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

CFVU

5 juillet 2024 - URN

Décision n°CFVU-2023-72

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Calendriers universitaires

- Vu les calendriers en annexe

Approbation des calendriers universitaires

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve les calendriers universitaires.

Fait à Rouen, le 5 juillet 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

UFR Lettres et Sciences Humaines - Master 2 LES Philosophie et sociétés (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 13 décembre 2024					Enseignements S2 27 janvier 2025 - 17 mai 2025											
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 7 septembre 2024																
STAGES																	
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 11 janvier 2025			Examens de session 1 (semestre 2) 19 mai 2025 - 28 mai 2025					Examens de session 2 23 juin 2025 - 28 juin 2025			
JURYS						● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 4 février 2025			● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 6 juin 2025					● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025			
VACANCES						Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 4 novembre 2024			Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 4 janvier 2025		Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025			Vacances de printemps 6 avril 2025 - 22 avril 2025			
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																																																		
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 2 septembre 2024 - 8 février 2025																																																	
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024																																																	
STAGES	Période de stage 17 février 2025 - 31 août 2025																																																	
EXAMENS	Examens de session 1 10 février 2025 - 14 février 2025																																																	
	Examens anticipés 16 décembre 2024 - 17 décembre 2024																																																	
JURYS	Examens de session 2 1 juillet 2025 - 11 juillet 2025																																																	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 2 15 septembre 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 15 septembre 2025 																																																	
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025																																																	
	Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025																																																	
<table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Aoû</td><td>Sep</td><td>Oct</td><td>Nov</td><td>Déc</td><td>Jan</td><td>Fév</td><td>Mar</td><td>Avr</td><td>Mai</td><td>Jun</td><td>Jul</td><td>Aoû</td><td>Sep</td><td>Oct</td><td>Nov</td><td></td> </tr> <tr> <td>2024</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2025</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		2024					2025											
Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov																																			
2024					2025																																													

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 2 septembre 2024 - 25 avril 2025															
	Semaine d'accueil 26 août 2024 - 30 août 2024															
STAGES																
EXAMENS	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div>Examens anticipés 6 janvier 2025 - 10 janvier 2025</div> <div>Examens de session 1 5 mai 2025 - 14 mai 2025</div> <div>Examens de session 2 16 juin 2025 - 25 juin 2025</div> </div>															
JURYS	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div>Fin des jurys d'examens session 1 2 juin 2025</div> <div>Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025</div> </div>															
VACANCES	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div>Vacances d'automne 28 octobre 2024 - 3 novembre 2024</div> <div>Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025</div> <div>Vacances d'hiver 17 février 2025 - 21 février 2025</div> <div>Vacances de printemps 12 avril 2025 - 18 avril 2025</div> </div>															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 6 septembre 2024 - 1 mars 2025															
	Semaine d'accueil 6 septembre 2024 - 6 septembre 2024															
STAGES	Période de stage 3 mars 2025 - 29 juin 2025															
EXAMENS																
JURYS	● Fin des jurys d'examens session 1 2 juillet 2025															
VACANCES																
	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 4 janvier 2025															
	Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025															
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov



▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 16 septembre 2024 - 5 avril 2025															
STAGES	Période de stage 24 janvier 2025 - 27 avril 2025															
EXAMENS	Examens de session 2 4 juin 2025 - 14 juin 2025															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Fin des jurys d'examens session 2 26 juin 2025 Fin des jurys d'examens session 1 20 mai 2025 															
VACANCES	<ul style="list-style-type: none"> Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025 Vacances de printemps 13 avril 2025 - 21 avril 2025 Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 3 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 23 février 2025 															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - M2 Chimie parcours Analyse et Spectrochimie (CFVU - 2024-07-05)

M2 en alternance et en formation initiale Jury théorique le 17 mars 2025

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	<p>Enseignements 2 septembre 2024 - 5 février 2025</p> <p>Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024</p>															
STAGES	<p>Période de stage 17 février 2025 - 31 août 2025</p>															
EXAMENS	<p>Examens de session 1 10 février 2025 - 13 février 2025</p> <p>Examens anticipés 16 décembre 2024 - 17 décembre 2024</p> <p>Examens de session 2 10 juin 2025 - 5 juillet 2025</p>															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> • Fin des jurys d'examens session 2 16 septembre 2025 • Fin des jurys d'examens session 1 15 septembre 2025 															
VACANCES	<p>Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024</p> <p>Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025</p> <p>Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025</p> <p>Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025</p>															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 3 septembre 2024 - 11 janvier 2025															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 8 septembre 2024				Enseignements S2 13 janvier 2025 - 17 mai 2025											
STAGES																
EXAMENS																
JURYS																
VACANCES																
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 23 février 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 21 avril 2025			
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov



▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S2 13 janvier 2025 - 22 mai 2025															
	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 12 janvier 2025															
STAGES	Période de stage (semestre 2) 19 mai 2025 - 11 juillet 2025															
EXAMENS																
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 28 janvier 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 4 juillet 2025 															
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025															
	Vacances de printemps 12 avril 2025 - 20 avril 2025															
	<ul style="list-style-type: none"> Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 3 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 23 février 2025 															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 16 septembre 2024 - 5 avril 2025															
STAGES	Période de stage 7 avril 2025 - 27 avril 2025															
EXAMENS	Examens de session 2 4 juin 2025 - 14 juin 2025															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Fin des jurys d'examens session 2 26 juin 2025 Fin des jurys d'examens session 1 20 mai 2025 															
VACANCES	<ul style="list-style-type: none"> Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 3 novembre 2024 Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 23 février 2025 Vacances de printemps 13 avril 2025 - 21 avril 2025 															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S2 13 janvier 2025 - 11 juin 2025															
	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 12 janvier 2025															
STAGES																
EXAMENS																
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 27 janvier 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 11 juin 2025 															
VACANCES	<ul style="list-style-type: none"> Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 20 avril 2025 Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 3 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 23 février 2025 															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 4 septembre 2024 - 13 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 3 septembre 2024															
STAGES	Enseignements S2 6 janvier 2025 - 29 mars 2025															
	Période de stage (semestre 2) 7 avril 2025 - 30 août 2025															
EXAMENS	Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024															
JURYS	Examens de session 1 (semestre 2) 31 mars 2025 - 4 avril 2025															
	Examens de session 2 23 juin 2025 - 27 juin 2025															
VACANCES	Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025															
	Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025															
VACANCES	Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 6 juin 2025															
	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024																
Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025																
Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - M1 - Calendrier 4 option 1 (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES	Enseignements S2 6 janvier 2025 - 29 mars 2025															
EXAMENS	Période de stage (semestre 2) 7 avril 2025 - 14 juin 2025															
JURYS	Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024															
VACANCES	Examens de session 1 (semestre 2) 31 mars 2025 - 5 avril 2025															
	Examens de session 2 24 juin 2025 - 4 juillet 2025															
Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 20 juin 2025																
Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025 Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 20 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024					Enseignements S2 6 janvier 2025 - 24 janvier 2025										
STAGES	Période de stage (semestre 2) 27 janvier 2025 - 31 août 2025															
EXAMENS															Examens de session 2 10 juin 2025 - 5 juillet 2025	
JURYS															● Fin des jurys d'examens session 2 15 septembre 2025	
VACANCES															● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 mars 2025	
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025			
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - M1 AIMAF - Calendrier 4 option 2 (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																			
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024					Enseignements S2 6 janvier 2025 - 5 avril 2025													
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024																		
STAGES												Période de stage (semestre 2) 28 avril 2025 - 21 juin 2025							
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024					Examens de session 1 (semestre 2) 22 avril 2025 - 26 avril 2025					Examens de session 2 24 juin 2025 - 4 juillet 2025			
JURYS												● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025		● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025			● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 9 juillet 2025		
VACANCES						Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025		Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov			

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 13 décembre 2024					Enseignements S2 9 janvier 2025 - 24 janvier 2025										
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES	Période de stage (semestre 2) 3 février 2025 - 31 août 2025															
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 2) 6 janvier 2025 - 24 janvier 2025										
						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 8 janvier 2025					Examens de session 2 10 juin 2025 - 5 juillet 2025					
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 2 16 septembre 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 mars 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 15 septembre 2025 															
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025					
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																		
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 13 décembre 2024																	
	Semaine d'accueil 5 septembre 2024 - 5 septembre 2024					Enseignements S2 16 décembre 2024 - 4 avril 2025												
STAGES	Période de stage (semestre 2) 6 janvier 2025 - 31 août 2025																	
EXAMENS	Examens de session 2 1 septembre 2025 - 5 septembre 2025																	
JURYS	● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 4 février 2025							● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 23 juin 2025						● Fin des jurys d'examens session 2 24 septembre 2025				
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025 Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025																	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		

UFR Santé - Audioprothèse L2 (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 2 septembre 2024 - 9 mai 2025																
STAGES				Période de stage 4 novembre 2024 - 8 mars 2025													
EXAMENS											Examens de session 1 12 mai 2025 - 16 mai 2025		Examens de session 2 23 juin 2025 - 27 juin 2025				
JURYS													● Fin des jurys d'examens session 2 7 juillet 2025				
VACANCES				Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024						Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025							
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 9 septembre 2024 - 16 mai 2025															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 6 septembre 2024															
STAGES																
EXAMENS	Examens de session 2 23 juin 2025 - 28 juin 2025 Examens de session 1 19 mai 2025 - 24 mai 2025															
JURYS	Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025 Fin des jurys d'examens session 1 6 juin 2025															
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025 Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S2 9 janvier 2025 - 9 mai 2025															
	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 20 décembre 2024															
STAGES																
EXAMENS	Examens de session 2 16 juin 2025 - 20 juin 2025															
	Examens de session 1 (semestre 1) 7 janvier 2025 - 8 janvier 2025															
JURYS	Examens de session 1 (semestre 2) 12 mai 2025 - 13 mai 2025															
	Fin des jurys d'examens session 2 7 juillet 2025															
VACANCES	Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 5 février 2025															
	Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 28 mai 2025															
Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025																
Vacances de printemps 5 avril 2025 - 20 avril 2025																
Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 3 novembre 2024																
Vacances d'hiver 3 février 2025 - 7 février 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 6 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 6 septembre 2024 - 6 septembre 2024															
STAGES	Période de stage (semestre 2) 6 janvier 2025 - 6 juin 2025															
EXAMENS	Exams de session 1 (semestre 1) 9 décembre 2024 - 20 décembre 2024															
JURYS	Exams de session 2 14 avril 2025 - 18 avril 2025															
VACANCES	Exams de session 1 (semestre 2) 9 juin 2025 - 13 juin 2025															
	Fin des jurys d'exams session 2 20 juin 2025															
	Fin des jurys d'exams session 1 (semestre 1) 7 février 2025															
	Fin des jurys d'exams session 1 (semestre 2) 20 juin 2025															
	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024															
	Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025															
	Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 13 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 5 septembre 2024 - 5 septembre 2024					Enseignements S2 9 janvier 2025 - 4 février 2025										
STAGES	Période de stage (semestre 2) 10 février 2025 - 30 septembre 2025															
EXAMENS	Examens de session 1 (semestre 2) 5 février 2025 - 7 février 2025															
	Examens anticipés (semestre 1) 18 décembre 2024 - 20 décembre 2024				Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 8 janvier 2025									Examens de session 2 1 septembre 2025 - 2 septembre 2025		
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 14 février 2025 Fin des jurys d'examens session 2 12 septembre 2025 Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 12 septembre 2025 															
VACANCES	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024															
	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025						Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025				
Aoû 2024 Sep Oct Nov Déc Jan 2025 Fév Mar Avr Mai Jun Jul Aoû Sep Oct Nov																

UFR Sciences et Techniques - M1 sans stage - Calendrier numéro 5 (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024					Enseignements S2 13 janvier 2025 - 3 mai 2025										
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES																
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 11 janvier 2025					Examens de session 1 (semestre 2) 5 mai 2025 - 17 mai 2025					Examens de session 2 24 juin 2025 - 4 juillet 2025
JURYS						● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 10 juin 2025					● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025
VACANCES						Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 16 septembre 2024 - 14 décembre 2024																
	Semaine d'accueil 12 septembre 2024 - 12 septembre 2024				Enseignements S2 6 janvier 2025 - 15 mars 2025												
STAGES	Période de stage (semestre 2) 24 mars 2025 - 13 juin 2025																
EXAMENS	Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 21 décembre 2024					Examens de session 1 (semestre 2) 17 mars 2025 - 22 mars 2025					Examens de session 2 30 juin 2025 - 5 juillet 2025						
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 4 février 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 16 juin 2025 																
VACANCES	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024				Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025				Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025				Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025				
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 16 septembre 2024 - 14 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 12 septembre 2024 - 12 septembre 2024															
STAGES	Période de stage (semestre 2) 6 janvier 2025 - 30 août 2025															
EXAMENS	Examens de session 2 30 juin 2025 - 5 juillet 2025															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 16 juin 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 16 juin 2025 ● Fin des jurys d'examens session 2 19 septembre 2025 															
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024															
Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025																
Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 25 janvier 2025															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 7 septembre 2024						Enseignements S2 27 janvier 2025 - 21 juin 2025									
STAGES																
EXAMENS																
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 4 février 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 11 juin 2025 															
VACANCES	<ul style="list-style-type: none"> Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances de printemps 6 avril 2025 - 22 avril 2025 Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025 															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - Master SCEMAD 2ème année (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 20 décembre 2024					Enseignements S2 6 janvier 2025 - 25 février 2025											
	Semaine d'accueil 9 septembre 2024 - 9 septembre 2024																
STAGES	Période de stage (semestre 2) 3 mars 2025 - 31 août 2025																
EXAMENS	Examens de session 2 14 mars 2025 - 21 mars 2025																
JURYS																● Fin des jurys d'examens session 2 5 septembre 2025	
VACANCES																● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025	
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 5 janvier 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 5 septembre 2025	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

UFR Sciences et Techniques - M1 - Calendrier 3 option 2 (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																			
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024					Enseignements S2 13 janvier 2025 - 5 avril 2025													
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024																		
STAGES											Période de stage (semestre 2) 28 avril 2025 - 21 juin 2025								
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 10 janvier 2025					Examens de session 1 (semestre 2) 22 avril 2025 - 26 avril 2025					Examens de session 2 24 juin 2025 - 4 juillet 2025			
JURYS						● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 9 juillet 2025			
VACANCES						Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025		Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov			

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 7 février 2025															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024															
STAGES	Période de stage (semestre 2) 3 février 2025 - 31 août 2025															
EXAMENS	Examens de session 1 (semestre 1) 10 février 2025 - 13 février 2025															
	Examens de session 2 1 septembre 2025 - 5 septembre 2025															
JURYS	Examens anticipés (semestre 1) 16 décembre 2024 - 10 janvier 2025															
	Examens de session 1 (semestre 2) 25 août 2025 - 29 août 2025															
VACANCES	Fin des jurys d'examens session 2 23 septembre 2025															
	Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 mars 2025															
VACANCES	Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 5 septembre 2025															
	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024																
Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025																
Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																		
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 17 septembre 2024 - 20 décembre 2024					Enseignements S2 13 janvier 2025 - 28 février 2025												
	Semaine d'accueil 16 septembre 2024 - 16 septembre 2024																	
STAGES	Période de stage (semestre 2) 10 mars 2025 - 31 août 2025																	
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 10 janvier 2025					Examens de session 1 (semestre 2) 3 mars 2025 - 7 mars 2025					Examens de session 2 9 juin 2025 - 20 juin 2025		
JURYS																● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 14 février 2025	● Fin des jurys d'examens session 2 12 septembre 2025	● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 10 septembre 2025
VACANCES	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025		
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov		

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	cueil 2024 - 3 juin 2024															
	Enseignements S1 4 septembre 2024 - 21 décembre 2024					Enseignements S2 6 janvier 2025 - 28 mai 2025										
STAGES	Période de stage (semestre 2) 31 mars 2025 - 30 août 2025															
EXAMENS																
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 17 janvier 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 10 juin 2025 															
VACANCES	<ul style="list-style-type: none"> Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025 															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Lettres et Sciences Humaines - Licence Lettres Modernes EAD (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 9 septembre 2024 - 16 mai 2025															
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 6 septembre 2024															
STAGES																
EXAMENS	Exams de session 1 19 mai 2025 - 28 mai 2025 Exams de session 2 23 juin 2025 - 28 juin 2025															
JURYS	Fin des jurys d'exams session 1 6 juin 2025 Fin des jurys d'exams session 2 11 juillet 2025															
VACANCES	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024 Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025 Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025 Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - M1 - Calendrier 3 option 1 (CFVU - 2024-07-05)

▼ Calendrier																			
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 2 septembre 2024 - 14 décembre 2024					Enseignements S2 13 janvier 2025 - 29 mars 2025													
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 2 septembre 2024																		
STAGES											Période de stage (semestre 2) 7 avril 2025 - 14 juin 2025								
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 16 décembre 2024 - 10 janvier 2025					Examens de session 1 (semestre 2) 31 mars 2025 - 5 avril 2025					Examens de session 2 24 juin 2025 - 4 juillet 2025			
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 7 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025		● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 20 juin 2025	
VACANCES						Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025								
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025													
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov			

UFR Sciences et Techniques - M2 AQBIO (CFVU - 2024-07-05)

M2 en alternance et annualisé

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	<p>Enseignements 23 septembre 2024 - 9 juin 2025</p> <p>Semaine d'accueil 20 septembre 2024 - 20 septembre 2024</p>															
STAGES																
EXAMENS	<p>Examens anticipés 18 décembre 2024 - 20 décembre 2024</p> <p>Examens de session 1 10 juin 2025 - 13 juin 2025</p> <p>Examens de session 2 1 septembre 2025 - 5 septembre 2025</p>															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'examens session 2 15 septembre 2025 ● Fin des jurys d'examens session 1 15 septembre 2025 															
VACANCES	<p>Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024</p> <p>Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025</p> <p>Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025</p> <p>Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025</p>															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - M2 BIMS SEMESTRE 3 (CFVU - 2024-07-05)

M2 en 2 ans Annualisé (1 an = 1 semestre) Contrôle continu

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	<div style="background-color: #d3d3d3; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> Enseignements 23 septembre 2024 - 13 juin 2025 </div> Semaine d'accueil 17 septembre 2024 - 17 septembre 2024															
STAGES																
EXAMENS	Exams de session 2 2 septembre 2025 - 2 septembre 2025															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'exams session 2 10 septembre 2025 ● Fin des jurys d'exams session 1 9 septembre 2025 															
VACANCES																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

UFR Sciences et Techniques - M2 BIMS SEMESTRE 4 (CFVU - 2024-07-05)

M2 en 2 ans En alternance Annualisé Contrôle continu

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 3 septembre 2024 - 21 décembre 2024 Semaine d'accueil 3 septembre 2024 - 3 septembre 2024															
STAGES																
EXAMENS	Exams de session 2 31 janvier 2025 - 31 janvier 2025															
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> ● Fin des jurys d'exams session 2 3 février 2025 ● Fin des jurys d'exams session 1 27 janvier 2025 															
VACANCES																
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																	
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 16 septembre 2024 - 20 décembre 2024					Enseignements S2 13 janvier 2025 - 24 janvier 2025											
	Semaine d'accueil 16 septembre 2024 - 16 septembre 2024																
STAGES	Période de stage (semestre 2) 10 février 2025 - 31 août 2025																
EXAMENS	Examens de session 1 (semestre 2) 3 février 2025 - 7 février 2025																
	Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 10 janvier 2025					Examens anticipés (semestre 1) 18 décembre 2024 - 20 décembre 2024					Examens de session 2 8 septembre 2025 - 10 septembre 2025						
JURYS											● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 14 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 2 11 septembre 2025	
VACANCES											● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 5 septembre 2025						
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025					Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025	
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 16 septembre 2024 - 8 mars 2025															
	Semaine d'accueil 12 septembre 2024 - 12 septembre 2024															
STAGES	Période de stage 17 mars 2025 - 6 juin 2025															
EXAMENS	Examens de session 1 10 mars 2025 - 15 mars 2025															
	Examens de session 2 30 juin 2025 - 5 juillet 2025															
JURYS	Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025															
	Fin des jurys d'examens session 1 16 juin 2025															
VACANCES	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
	Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025															
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024															
	Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements S1 9 septembre 2024 - 13 décembre 2024					Enseignements S2 27 janvier 2025 - 17 mai 2025										
	Semaine d'accueil 2 septembre 2024 - 7 septembre 2024															
STAGES																
EXAMENS						Examens de session 1 (semestre 1) 6 janvier 2025 - 11 janvier 2025					Examens de session 1 (semestre 2) 19 mai 2025 - 28 mai 2025					
JURYS						● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 1) 4 février 2025					● Fin des jurys d'examens session 1 (semestre 2) 6 juin 2025					● Fin des jurys d'examens session 2 11 juillet 2025
VACANCES	Vacances d'automne 27 octobre 2024 - 4 novembre 2024					Vacances de Noël 22 décembre 2024 - 4 janvier 2025					Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025					Vacances de printemps 6 avril 2025 - 22 avril 2025
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

▼ Calendrier																
ENSEIGNEMENTS	Enseignements 16 septembre 2024 - 21 décembre 2024															
	Semaine d'accueil 9 septembre 2024 - 13 septembre 2024															
STAGES	Période de stage 13 janvier 2025 - 30 août 2025															
EXAMENS	Examens de session 1 6 janvier 2025 - 11 janvier 2025															
JURYS	Examens de session 2 30 juin 2025 - 4 juillet 2025															
VACANCES	Fin des jurys d'examens session 1 16 juin 2025															
	Fin des jurys d'examens session 2 19 septembre 2025															
	Vacances de Noël 21 décembre 2024 - 6 janvier 2025															
	Vacances de printemps 12 avril 2025 - 22 avril 2025															
	Vacances d'automne 26 octobre 2024 - 4 novembre 2024															
	Vacances d'hiver 15 février 2025 - 24 février 2025															
	Aoû 2024	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan 2025	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****5 juillet 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-73**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Modification de maquette Master Droit Public

- Vu les modifications présentées dans le tableau en annexe

Approbation des modifications de la maquette Master Droit Public

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve les modifications de la maquette Master Droit Public.

Fait à Rouen, le 5 juillet 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

Composante	Mention	Nombre d'éléments	Nature	Commentaire
UFR DSEG	Master Droit Public	-	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout ou suppression d'une UE ou d'une matière - Modifications des modalités de contrôles de connaissances et compétences - Modifications des coefficients et le cas échéant du nombre de crédits - Modifications de volumes horaires 	Passage en alternance des aprcours SPP et MAPT

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****5 juillet 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-74**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Charte FSDIE¹

- Vu la charte de gestion et d'utilisation du FSDIE en annexe

Approbation de la mise à jour de la charte FSDIE

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve la charte de gestion et d'utilisation du FSDIE.

Fait à Rouen, le 5 juillet 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

¹ Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

Commission d'Aide et de Développement des Initiatives Etudiantes – CADIE

Charte de gestion et d'utilisation du FSDIE¹

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « étudiant ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

1. Préambule

L'article L. 611-10 du Code de l'éducation prévoit que les établissements d'enseignement supérieur élaborent une politique spécifique visant à développer l'engagement des étudiants au sein des associations.

Le fonds de solidarité et de développement des initiatives (FSDIE) alimenté par la CVEC en application de l'article D. 841-11 du Code de l'éducation, le FSDIE assure également le financement de l'action sociale en faveur des étudiants.

La réglementation prévoit que la CVEC abonde le Fonds de Solidarité et de Développement de la Vie Étudiante (à hauteur de 30% de ce que l'université perçoit).

- 70% pour le financement des initiatives / projets étudiants
- 30% pour le financement du volet social.

2. Article 1 – Fonctionnement de la commission FSDIE « Aide aux Projets »

1.1 - La composition de la commission FSDIE « Aide aux Projets »

La commission est composée de 25 membres, chacun portant une voix lors des votes (uneprocuration peut être portée par personne) :

- La présidence ou son représentant,
- La vice-présidence en charge de la vie étudiante,
- Les vice-présidents étudiants
- Un étudiant élu ou son suppléant du Conseil d'Administration,
- Quatre étudiants élus ou leurs suppléants de la Commission Formation et Vie Universitaire,
- Un doctorant élu ou son suppléant de la Commission Recherche,
- Un BIATSS élu de la Commission Formation et Vie Universitaire,

¹ Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

- Quatre représentants d'associations étudiantes,
- Un représentant de la DEPE dans le champ de la vie étudiante,
- Un représentant du CROUS Normandie,
- La vice-présidence étudiante du CROUS Normandie,
- Un représentant du SSE
- Un représentant du SUAPS et
- Un représentant de la direction de la culture,
- Un représentant de la Ville de Rouen,
- Un représentant du département,
- Un représentant du rectorat et
- Un représentant du CRIJ

La commission FSDIE peut inviter, ou consulter préalablement par l'intermédiaire du BVE, des personnalités pouvant éclairer ses membres sur certains sujets, de par leurs statuts, missions ou qualités.

1.2 – Procédure de désignation des membres de la commission FSDIE « Aide aux Projets »

Les étudiants sont élus pour un mandat de deux ans par l'ensemble du conseil ou de la commission dont ils relèvent.

Le représentant des BIATSS est élu pour un mandat de quatre ans par l'ensemble des membres de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Les représentants des associations étudiantes sont élus pour un mandat d'un an lors de la première commission de vie étudiante de l'année par l'ensemble des associations présentes. L'information est ensuite transmise à la CFVU.

1.3 - Objet de la commission FSDIE « Aide aux Projets »

La commission a pour objectif de gérer le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes.

Le rôle de la commission est d'étudier les dossiers de demande de subvention présentés par les associations étudiantes agréées de l'Université de Rouen Normandie et de rendre un avis sur ces dossiers.

Pour toute demande de subvention supérieure à 5000€, les porteurs de projet devront présenter leur projet une seconde fois devant une nouvelle commission : la CFVU.

Pour toute demande de subvention inférieure à 500€, les porteurs de projets ne présenteront par leur projet en commission.

Une présentation de l'utilisation des fonds FSDIE « Aide aux projets » sera faite à la CFVU chaque année.

1.4 – Fonctionnement de la commission FSDIE « Aide aux Projets »

La commission est présidée conjointement par la Vice-Présidence en charge de la vie étudiante et les vice-présidents étudiants. Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) en assure l'organisation et le suivi.

La commission se réunit au moins une fois par mois, entre septembre et juin, pour auditionner les porteurs de projets.

3. Article 2 - Procédure de dépôt des demandes

La demande de subvention FSDIE doit être établie de manière dactylographiée, en utilisant le formulaire fourni par le BVE et téléchargeable sur le site Internet de l'université.

Le BVE ainsi que les vice-présidents étudiants et le médiateur étudiant auprès des associations étudiantes sont présents pour aider les associations dans l'élaboration de leur projet et la rédaction de leur dossier.

Avant le dépôt, chaque nouveau porteur doit obligatoirement prendre rendez-vous avec le BVE dans l'objectif d'appréhender les enjeux de la construction de ce dossier et d'y être accompagné.

Pour les porteurs récurrents, à la demande du BVE ou du porteur, un rendez-vous préalable peut être organisé.

Le dossier doit être envoyé par voie électronique au moins 15 jours avant la date de commission. A défaut, le dossier ne pourra pas être étudié par la commission.

Un dossier inférieur à 500€ sera instruit au fil de l'eau, et devra être envoyé au moins 15 jours avant la date de l'événement.

L'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'examen du dossier, tel que précisé dans le dossier, doit être joint lors du dépôt du dossier. Un accusé de réception par voie électronique sera fourni au porteur du projet.

Après réception et première étude par le BVE et les vice-présidents étudiants, les porteurs de projets sont invités à présenter leur dossier lors de la commission. Ils disposent de 5 à 10 minutes pour présenter leur projet, avant que les membres de la commission ne leur posent des questions.

Les séances de la commission ne sont pas publiques et les délibérations sont confidentielles.

4. 2.1 – Modalités d'examen des projets

Les projets ont pour objectif le développement des initiatives étudiantes d'après les champs délimités par l'article L. 841-5-1 du Code de l'éducation s'inscrivant notamment dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Culture artistique, scientifique et technique ;
- Citoyenneté ;
- Environnement, développement durable ;
- Handicap ;
- Santé, accompagnement social, prévention et éducation ;
- Solidarité, solidarité internationale ;
- Sports et loisirs ;
- Animation des campus

2.1.1 - Critères de recevabilité

- Tout projet doit être déposé par une association étudiante légalement déclarée et signataire de la charte des associations étudiantes de l'Université de Rouen (ou dont le dossier est en cours de traitement par le BVE) ;
- Le porteur du projet doit être un étudiant inscrit à l'Université de Rouen ;
- Le dossier de demande de subvention doit impérativement
 - Être déposé dans les délais impartis
 - Être établi et dactylographié sur les documents fournis par le BVE
 - Présenter un budget à l'équilibre
- Le dossier est destiné au financement d'un projet et non à l'équipement, au fonctionnement ou la création d'une association ;
- Un même projet ne pourra être présenté qu'à une seule des sessions de la commission au cours d'une même année (sauf en cas de report souhaité par les membres de la commission) ;
- Dans le cas d'une nouvelle demande, le projet ne pourra être accepté qu'après présentation d'un bilan moral et financier correspondant à l'aide précédente.

Une fois la recevabilité des projets établie, la commission examinera l'ensemble des projets déposés mais n'auditionnera que le ou les porteurs de projets dont les demandes de subvention sont supérieures à 500€.

Pour toute demande de subvention inférieure à 500€, la commission délègue au BVE et aux Vices-Présidents Etudiant.es l'examen des dossiers. Un bilan trimestriel de ces demandes est effectué au sein de la commission FSDIE.

2.1.2 - Critères d'appréciation

La commission en charge d'examiner les projets sera particulièrement attentive aux critères d'après la Circulaire du 23-3-2022 suivants :

- **Des projets portés par des associations étudiantes**

L'animation de la vie étudiante et des campus doit être au cœur de la construction du projet, sans oublier sa faisabilité, sa cohérence et son articulation entre les objectifs du projet et l'objet de l'association ;

- **Des projets liés aux priorités et aux valeurs de l'URN**

Le projet doit prendre en compte le respect de la neutralité, de la laïcité et du pluralisme, mais également des droits de l'homme et de la femme. Il doit également participer à l'amélioration de l'image et à l'attractivité de l'université. Le projet devra autant que possible être ancré dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la sensibilisation aux enjeux de la transition écologique ainsi que la diffusion de la culture scientifique ;

- **Des projets ouverts au monde étudiant**

Les projets proposés doivent tendre à toucher le plus grand nombre d'étudiants et tendre à la gratuité autant que possible. L'originalité du projet proposé sera également prise en considération ;

- **Des projets avec une diversification du financement**

La recherche de cofinancement par un ou plusieurs partenaires publics ou privés sera valorisée et l'apport financier de l'association doit être en rapport avec ses ressources propres ;

- **Des projets inter établissements portés par une ou des associations**

- **Des projets de soirées étudiantes et d'événements festifs**

Ils sont autorisés dès lors qu'ils sont associatifs avec des mesures respectueuses de l'ordre public, de la santé et de la sécurité des étudiants. Les projets doivent également tenir compte des mesures de prévention des risques et d'éco-responsabilité ;

- **Les projets doivent respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment pénales**

Qui répriment les différentes formes de discriminations, et celles relatives à la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République. Leur contenu comme leur support de communication ne sauraient véhiculer des représentations discriminantes contraires à la loi ;

2.1.1 - Critères de refus

La commission ne pourra en aucun cas étudier la demande dans les cas suivants :

- La date de la manifestation est antérieure de **7 jours** à la date de la commission ;
- Les projets portés par une association n'ayant pas rendu le bilan moral et financier d'une précédente action ayant fait l'objet d'un financement FSDIE ;
- La demande porte sur les frais de fonctionnement de l'association ;
- Le projet a uniquement une dimension festive ;
- Une demande portant sur un projet à caractère prosélyte (religieux ou politique) ;
- Les projets à but lucratif ou commercial ;
- Les voyages d'études ;
- Les colloques, les congrès, les séminaires non ouverts à l'ensemble des étudiants de l'établissement ;
- Les journées d'études non ouvertes ;
- Les projets élaborés dans le cadre des formations académiques et projets étudiants individuels

2.1 – Actions spécifiques

- Seule la participation aux manifestations et aux appels à projets mis en place par

l'Université (Bienvenue à l'université, ...) peut faire l'objet d'un remboursement intégral, sans apport de l'association.

- Les conférences / débats :

Les associations qui souhaitent organiser des conférences et/ou débats doivent respecter les conditions suivantes :

- Organisation sur un site universitaire, sauf cas d'espèce dûment justifié ;
- Présence d'un représentant qualifié de la communauté universitaire.

- Les projets tuteurés :

En principe les projets tuteurés ou faisant l'objet d'une validation dans le cadre d'un cursus de formation ne peuvent être subventionnés. Toutefois, la commission tiendra compte de l'intérêt du projet qui doit remplir les conditions suivantes :

- Ouverture sur l'environnement des étudiants ;
- Faire l'objet d'au moins deux sources de financement en dehors du FSDIE

- Les voyages et excursions :

Une distinction est clairement établie entre voyages culturels « hors frontières » et excursions en Normandie ou dans les régions limitrophes.

- Les voyages :

- Un seul voyage par association et par an peut être subventionné ;
- Le voyage doit être organisé par l'association et non un prestataire voyageur ;
- Les rubriques remboursables sont : les transports (dans la limite maximum de 75 % du coût) et les billets d'entrée de lieux et manifestations à caractère culturel.

- Excursions en Normandie ou dans les régions limitrophes :

Il n'y a pas de limite imposée pour ces excursions à la journée, qui visent souvent les étudiants internationaux primo-arrivants ou les étudiants des cités universitaires qui ne peuvent quitter leur lieu d'hébergement le week-end ou durant les congés.

- Les projets de solidarité internationale :

- Les critères de recevabilité définis ci-dessus (2.2) s'appliquent aux projets humanitaires ou de solidarité internationale ;
- Les critères d'appréciation définis ci-dessus (2.3) s'appliquent aux projets humanitaires ou de solidarité internationale et sont complétés des critères suivants :
 - Frais administratif (vaccin, ...)
 - Sécurité

Pour chaque dossier déposé un récapitulatif des actions faites durant l'année universitaire sera demandé.

- La formation des élus – Congrès nationaux :

La formation des élus et leur participation au congrès de leurs organismes nationaux fait l'objet d'une subvention automatique aux élus des trois conseils, votée tous les deux ans par le conseil d'administration de l'université et reconductible une année.

S'il s'agit de formation nationale organisé par une filière, chaque association pourra demander le financement du déplacement sur deux événements.

L'organisation d'événement de formation n'est pas limitée en nombre.

2.2 – Délibération de la commission

Après avoir auditionné, en séance, les porteurs de projet, les membres de la commission devront émettre un avis (acceptation, renvoi ou refus). En fonction de la qualité des projets, la commission pourra être amenée à proposer une diminution ou une augmentation des crédits par rapport à la subvention initialement demandée. En cas de désaccords entre les membres de la commission, un vote sera mis en place par le président de la commission à la majorité des membres présents au moment du vote.

Le porteur du projet sera informé par courriel de la décision finale de la commission par le BVE. Le rejet d'un projet devra faire l'objet d'une explication motivée.

Une fois la décision d'attribution validée, les représentants de l'Université de Rouen se réservent un droit de visite lors de l'évènement, le suivi des dossiers (conventions, bilans...) est assuré par le BVE.

5. Article 3 – Contrôle de l'utilisation de la subvention

Le porteur du projet s'engage à :

- La réalisation d'un projet conforme à la présentation qui en a été faite devant la commission ;
- Insérer le logo de l'Université Rouen Normandie et CVEC dans le respect de la charte graphique, sur les supports de communication utilisés pour la promotion du projet (affiches, tracts, plaquettes, etc.) ;
- Faire connaître le dispositif FSDIE ainsi que l'appui de l'Université lors des entretiens ou contacts avec la presse ou les médias ;
- Prévenir de toute modification notable du projet, notamment en matière financière ;
- Transmettre les factures, un bilan moral et financier dans les deux mois suivant la réalisation du projet. L'absence de bilan moral et financier ou des pièces justificatives amènent à la suspension des paiements et compromet les demandes de subventions à venir ;
- Autoriser l'Université de Rouen à utiliser des éléments de communications issus des bilans des actions subventionnées ;
- Rembourser (en partie ou en totalité) l'avance accordée par le FSDIE en cas de non réalisation du projet ou de dépense non justifiée ou non conforme à la demande de

subvention ou non réalisée ;

Quelques indications :

- Une avance partielle peut être accordée sur présentation de devis suite à un avis favorable de la commission avec un délai de 1 mois avant l'évènement ;
- Les factures liées à l'évènement doivent être établies au nom de l'association organisatrice, et pas au nom d'un particulier ;
- Le bilan financier doit être accompagné des factures liées aux lignes budgétaires subventionnées. La commission se réserve le droit de demander l'accès à l'intégralité des justificatifs ;
- Selon l'intérêt pour la communauté universitaire du matériel demandé dans le dossier de demande de subvention, la commission pourra en faire directement l'acquisition afin qu'il reste la propriété de l'université et puisse bénéficier aux autres associations. La mise à disposition à une ou plusieurs associations fera alors l'objet d'une convention dédiée. L'entretien du matériel est à la charge de l'association qui en a la responsabilité via la convention ;
- Lorsque des spectacles sont prévus à la Maison de l'Université (MdU), les locations de matériels (sono, instruments, ...) ou emplois de personnels (intermittents) sont à intégrer à la demande de budget.
- Un montant de 112,50 dédié à la reprographie pour chaque association durant l'année universitaire.

6. Article 4 – Aide à la création d'association étudiante

Les étudiants qui souhaitent créer une association étudiante peuvent bénéficier d'une aide à la création.

Par ce dispositif de soutien, l'université souhaite :

- Proposer une ouverture culturelle (au sens large) aux étudiants ;
- Faciliter, stimuler l'expérience étudiante ;
- Encourager et accompagner l'engagement étudiant ;
- Contribuer à l'animation du campus par la mise en place d'actions régulières ;
- Pérenniser des projets ;
- Favoriser la stabilité des associations étudiantes ;
- Développer la vie associative sur les campus

Vice-présidence
Formation et Vie Universitaire
Université de Rouen Normandie

Rouen, le 26 juin 2024

Note d'information

Affaire suivie par
David Leroy
0608966217
david.leroy@univ-rouen.fr

Objet : Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) AAP2

1. Orientations de l'Université de Rouen Normandie

La CVEC vise à favoriser « l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé ».

La loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a inséré dans le code de l'éducation l'article L. 841-5 qui crée « **une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisée à leur intention** ». La réglementation prévoit que la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) reversée à l'Université de Rouen Normandie par le CROUS de Normandie, soit 45€ par étudiant, est destinée à abonder :

- ✓ d'une part le Fonds de Solidarité et de Développement de la Vie Étudiante (30%),
- ✓ d'autre part le budget du service de Médecine Préventive Universitaire (15%).
- ✓ et enfin un budget consacré au **développement de projets portés par les composantes ou services de l'Université.**

Les thématiques relevant de la CVEC issues de la circulaire 2019-029 du 21 mars 2019 sont :

- ✓ **Santé des étudiants : prévention et accès aux soins,**
- ✓ Accompagnement social des étudiants, incluant le développement associatif,
- ✓ **Pratique sportive des étudiants et activités de bien-être,**
- ✓ Art et culture,
- ✓ **Accueil des étudiants**

Et également,

- ✓ Favoriser le bien-être étudiant : espaces de détente, des salles de travail, espaces de repos...

Dans **la mesure du possible**, ils intègrent également une **dimension développement durable**.

Ces projets peuvent concerner des dépenses de fonctionnement y compris de la masse salariale à condition qu'il s'agisse de vacations ou de contrats de durée limitée (aucune création de poste pérenne sur les crédits de la CVEC n'est possible, toute demande d'emploi de contractuel de courte durée devra se traduire par une priorité donnée lors d'une prochaine campagne d'emploi. Dans ce cas il est à noter que ces supports viendraient alors en déduction du plafond d'emploi 1) ; des dépenses d'investissement. De même, les projets peuvent avoir un caractère ponctuel ou pluriannuel. Dans ce cas, le plan de financement est précisé.

2. Formulaire de préparation de l'appel à projet

Un formulaire a été déposé sur la plateforme « Démarches Simplifiées », destiné aux acteurs universitaires, au mois d'avril. Ce formulaire permet aux porteurs de projets de compléter les différents points attendus par la commission et d'exposer leurs projets. Le formulaire était composé des items suivants :

Intitulé du projet	
Thématique principale	<ul style="list-style-type: none">- Accueil,- Sociale- Culturelle,- Sanitaire,- Sportive,- Développement durable.
Porteur(s) Préciser les porteurs associés et leur affectation (service soutien, composante, campus, études)	
Etudiants ciblés	
Description générale	
Actions	Les dispositifs de coordination doivent être explicités. Le calendrier prévisionnel doit être précisé.
Budget général	
Budget par action : <ul style="list-style-type: none">- Masse salariale (préciser)- Fonctionnement- Investissement (devis à joindre)	
Dispositifs d'évaluation prévus / Indicateurs retenus	
Date de Validation du Conseil de service le cas échéant / Conseil(s) de composante(s)	

3. Calendrier

L'appel à projets a été lancé le 16 Avril 2024 et les dossiers devaient être déposés sur la plateforme au plus tard le 17 Mai 2024. Les projets étaient déposés sur la plateforme « Démarches Simplifiées » après validation par les conseils de gestion ou de service.

La Commission CVEC s'est réunie le 7 juin dans le cadre du second appel à projets avec analyse préalable par les différents membres de la commission. Sur 76 projets déposés, 72 ont été présentés à la commission ; 4 projets ayant été écartés pour cause d'inéligibilités.

La liste des projets déposés dans le cadre du second appel à projets (AAP2) :

Titre du projet	Avis commission	Remarques	Montant total proposé par la commission CVEC	Total investissement	Total fonctionnement	Total Personnels
Aménagement du hall du Cetaps UFR Staps	Refus	Projet présenté pour la 3ème fois accès trop restreint	0,00 €	- €	- €	- €
Aménagement Hall d'accueil Espace Michel Serres	Favorable		5 692,37 €	5 692,37 €	- €	- €
Pauses conviviales à l'IUT	Favorable	Prestation via marché	1 220,43 €	- €	1 220,43 €	- €
Aménagement du hall Delapille UFR STAPS	Favorable		10 039,46 €	10 039,46 €	- €	- €
Réaménagement de la salle de travail en groupe de la BU Formation des enseignants	Favorable	Sauf cablage	7 214,64 €	7 159,93 €	54,71 €	- €
Petit déjeuner d'accueil en SH5	Favorable	Sans Goodies	8 072,20 €	- €	8 072,20 €	- €
Petits déjeuners ou goûters de rentrée PASTEUR	Favorable		11 000,00 €	- €	11 000,00 €	- €
Achat de tables extérieures	Favorable		3 280,50 €	3 280,50 €	- €	- €
Achat de tables et tabourets hauts	Favorable		7 957,26 €	7 957,26 €	- €	- €
aménagement espace de convivialité R+1 de la MdU	Favorable		13 527,78 €	- €	13 527,78 €	- €
Aménagement extérieur MdU	Favorable		15 484,20 €	15 484,20 €	- €	- €
Aménagement extérieurs site du Madrillet	Favorable		4 708,80 €	4 708,80 €	- €	- €
Aménagement intérieurs site de MSA et du Madrillet	Favorable		48 231,68 €	47 580,28 €	651,40 €	- €
Aménagement de l'espace d'accueil et de restauration du Technicum (Bâtiment 43)	Favorable		11 579,76 €	2 836,93 €	8 742,83 €	- €
Action « Bienvenue à l'Université » - L'image dans la communication	Favorable		219,10 €	- €	219,10 €	- €
Picto Access	Favorable		25 000,00 €	- €	25 000,00 €	- €
L'Université, c'est aussi de la Recherche	Refus	A retravailler pour la prochaine commission	659,70 €	- €	659,70 €	- €
Bienvenue à l'Université	Favorable		0,00 €	- €	4 815,10 €	- €
Accueil petit déjeuner pré-rentrée	Favorable		76 473,80 €	- €	69 473,80 €	7 000,00 €
Co-financement projet ARE Z2ARE082 - Projet Accueil Campus en Scène 2024	Favorable		12 000,00 €	- €	12 000,00 €	- €
Accueil petit déjeuner solidaire	Refus	Dissociation entre ARE et CVEC nécessaire	0,00 €	- €	- €	- €
Bienvenue à l'université, Journée d'accueil des étudiants de M1	Favorable		56 533,52 €	- €	56 533,52 €	- €
Amélioration des conditions de vie des étudiants sur la pause méridienne	Favorable		6 164,28 €	- €	5 742,54 €	421,74 €
Les techniciennes de l'ombre	Favorable	Sans les Goodies mètres	2 910,26 €	- €	2 910,26 €	- €
Équipements d'action culturelle à la BU d'Évreux	Favorable		2 144,87 €	2 144,87 €	- €	- €
Itinéraires artistiques	Favorable		3 770,59 €	- €	2 913,79 €	856,80 €
Tremplin Phénix des étudiant.e.s du Campus Evreux	Favorable		21 414,51 €	21 414,51 €	- €	- €
Lectures-Rencontres par la compagnie Une Chambre à soi	Favorable		13 880,70 €	- €	13 880,70 €	- €
poste de coordination culturelle - reconduction	Favorable		4 500,00 €	- €	4 500,00 €	- €
Rentrée Culturelle 2024	Favorable		1 800,00 €	- €	1 800,00 €	- €
Atelier Entofood - Minus Farm	Favorable		63 998,00 €	- €	- €	63 998,00 €
Installation Sonore immersive : Les siestes botaniques par les Coulisses de la Nature	Favorable		19 315,85 €	- €	16 964,55 €	2 351,30 €
Atelier Terrarium : Mimimosa	Favorable		1 524,00 €	- €	1 524,00 €	- €
Atelier Cuisine locale : La Cantine	Favorable		7 650,00 €	- €	7 650,00 €	- €
Tournée Tremplin Phénix Normandie 2024	Favorable		950,00 €	- €	950,00 €	- €
Rendez-vous de l'envers du décor – Carte Culture	Favorable		928,00 €	- €	928,00 €	- €
Frédéric Jouhannet – Solo (création 2024) – Les Vibrants Défricheurs	Favorable		3 502,92 €	- €	1 499,96 €	2 002,96 €
Les machines à tours automatiques – Cie Le Phalène	Favorable		1 700,75 €	- €	1 700,75 €	- €
Ouate I – Les Vibrants Défricheurs / Antoine Berland	Favorable		1 291,74 €	- €	1 291,74 €	- €
Lance-moi en l'air – Cie L'Eolienne	Favorable		4 106,82 €	- €	3 528,48 €	578,34 €
Masterclass, un partage des savoirs	Favorable		2 326,60 €	- €	2 326,60 €	- €
Les ambassadeurs	Favorable		1 971,55 €	- €	1 971,55 €	- €
Résidence de création Laure LEDOUX phase création	Favorable		8 280,00 €	- €	1 680,00 €	6 600,00 €
Ateliers Arts Vivants	Reserve	Détails MAO	9 093,00 €	- €	- €	18 156,00 €
1er cycle d'ateliers arts visuels : photos argentiques et photos de studio	Favorable		10 566,64 €	- €	10 566,64 €	- €
Ateliers 3ème cycle : Arts plastiques et P(art)cours	Favorable		12 312,00 €	3 976,00 €	8 336,00 €	- €
A tire d'ailes (atelier oiseaux)	Favorable		5 674,70 €	- €	5 160,62 €	514,08 €
Rencontre avec Fred Duval, scénariste de bandes dessinées	Favorable		4 633,56 €	- €	3 819,60 €	813,96 €
Le manège et les tipis mikado	Favorable	Reflexion sur la durée	520,00 €	- €	520,00 €	- €
Renouvellement Atelier Photo	Favorable	Exposition sur les autres campus	376,96 €	- €	376,96 €	- €
2ème cycle d'atelier arts visuels - Atelier bande dessinée et Atelier Dessin	Favorable		17 449,51 €	- €	17 449,51 €	- €
Actions culturelles Maison des Langues	Refus	Pas de concertation avec la culture, ni à qui s'adresse les actions	8 274,20 €	- €	6 025,00 €	2 249,20 €
			0,00 €	- €	- €	- €

Implantation de totems interactifs sur les oiseaux des campus	Favorable	Lien fait avec la DRI ?	11 032,80 €	11 032,80 €	- €	- €
Animation de l'atelier Tiers Lieu	Favorable	2 étudiants pour l'animation	19 681,00 €	- €	2 081,00 €	17 600,00 €
Déploiement du réseau d'ambassadeurs et ambassadrices de la transition écologique	Reservé	oui pour 7 étudiants	13 494,60 €	- €	- €	13 494,60 €
Fabrication de marmites norvégiennes	Refus	Trop éloigné du besoin étudiant	0,00 €	- €	- €	- €
réglons ça - IUT Rouen site MSA	Favorable	Installation dans un lieu mixte si possible (marché groupe?)	989,12 €	989,12 €	- €	- €
Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles chez les étudiants, Campus Santé, Rouen	Favorable	Remplacé clé USB et stylo par Tote bag, alarme et protection	55 391,69 €	- €	44 165,09 €	11 226,60 €
Recharges distributeurs protections hygiéniques	Favorable		1 589,61 €	- €	1 589,61 €	- €
Concevoir un tiers lieu de repos	Favorable		4 048,27 €	4 048,27 €	- €	- €
Parlons Sang Peurs	Favorable	sans distribution	6 090,00 €	- €	3 747,00 €	2 343,00 €
Noël des étudiants 2024	Favorable	flyers max et changement d'intitulé	2 379,00 €	- €	2 089,00 €	290,00 €
petits déjeuners réunions de pré-rentées Licence 1	Favorable		4 060,00 €	- €	4 060,00 €	- €
petits déjeuners bien etre	Favorable		3 800,00 €	- €	3 800,00 €	- €
Cabines acoustiques	Favorable		19 180,00 €	22 180,00 €	- €	- €
Espace solidaire	Favorable		4 771,68 €	164,97 €	4 606,71 €	- €
Bien être et comportements de santé chez les étudiants : actions de prévention sur le Campus Santé	Favorable		5 100,00 €	- €	5 100,00 €	- €
Cours Langage des signes	Favorable		3 480 €	- €	3 480,00 €	- €
Salle ESPORT 2025	Favorable		26 846,26 €	- €	433,26 €	26 413,00 €
Cohésion et pratique sportive	Refus	Pas dans le démarche vie de campus de l'établissement	0,00 €	- €	- €	- €
			747 171,24 €			

Un projet émanant de l'hôpital La Musse nous a été adressé à l'issue de la commission CVEC CROUS. Il concerne l'achat de mobilier à destination des étudiants pour un montant de 8 272.08€.

Enfin, dans le cadre de la commission CVEC a été discuté et validé un projet complémentaire porté par l'établissement. Ce projet s'inscrit dans une dynamique commune à tous les services et visera à répondre à un besoin de premier ordre :

- « Distributions de culottes menstruelles » : 84 947€

Budget CVEC 2024	2 152 000,00 €
Nombres d'étudiants inscrits sur l'année universitaire 2023/2024	30 756,00 €
Part FSDIE	396 752,00 €
Part SSE	198 248,00 €
Reste disponible pour les appels à projets	1 557 000€
Part projets antérieurs et AAP1	687 661,00 €
Avis favorable en commission CVEC pour l'AAP 2	747 172,00 € Dont 590 873,82€ en 2024
Projet établissement : Distribution de culottes menstruelles	84 947,00 €
Projet la Musse	8 072,08 €
Reste année 2024	185 446.1€

ANNEXES

Rappel réglementaire :

Article L841-5 du Code de l'Éducation

Créé par LOI n° 2018-166 du 8 mars 2018 - art. 12 (V)

I - Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur (...).

Les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du présent code et, dans chaque établissement, les représentants des étudiants au conseil d'administration et dans les autres conseils, lorsque les établissements en sont dotés, participent à la programmation des actions financées au titre de cet accompagnement.

II - La contribution est due chaque année par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

(En cas de pluri inscription, la CVEC n'est due qu'une fois)

Liste des publics assujettis et exonérés :

ASSUJETTIS	Apprentis Inscrits en CPGE Inscrits en IFSI Inscrits dans les DU et préparations aux concours Etudiants en 3 ^e cycle de médecine Reprises d'études non financées (aucun contrat ou convention n'a été établi) Etudiants sous régimes particuliers (salariés, hauts niveaux, chargés de famille, en situation de handicap, en césure) ou sous statut de handicap FSTG inscrits à l'ESPE Etudiants étrangers qui, dans le cadre d'une convention, suivent leur scolarité en France et paient leurs droits d'inscription en France Etudiants erasmus inscrits dans un établissement français (flux sortant)
ASSUJETIS MAIS EXONERES (AVEC JUSTIFICATIF)	Bénéficiaires de bourses sur critères sociaux (CROUS et Régions) Bénéficiaires d'allocations annuelles Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire Demandeurs d'asile avec droit à se maintenir sur le territoire
NON ASSUJETTIS	Etudiants erasmus dans la mesure où leur inscription principale se fait dans une université étrangère (flux entrant)
HORS PERIMETRE DE LA LOI – NON CONCERNES	Stagiaires de la FC (selon définition note DGESIP 2014-011 du 20/02/2014) : <ul style="list-style-type: none"> - Reprises d'études financées et pour lesquelles un contrat ou une convention a été établie. - Contrats de professionnalisation. - Candidats à la VAE/VAPP. Toute autre typologie de publics si inscrits sur la base d'un contrat ou d'une convention de formation (selon définition note DGESIP 2014-011 du 20/02/2014) .

Composition de la commission, validée par la CFVU du 8 Février 2019 :

VPE

VP CAC élu au Pilotage et Qualité des Formations et Vie Étudiante

VP CAC élue au Conseil Académique en charge de la Culture

Directeur du SUAPS

Directeur de la DEPE

Directrice du SUMPS

Directrice de la Culture

Les directeurs des services peuvent être représentés par un membre de la direction dont ils ont la charge.

Le représentant étudiant de la commission CASIE issu du CA

2 représentants étudiants du conseil des sports, 2 représentants étudiants de la CFVU élus à la commission CASIE, 2 représentants étudiants du CAC élus à la commission culture.

3 personnels représentants de la CFVU, élus au conseil des sports, en commission culture et en commission CASIE.

Ces représentants sont désignés au sein de leur commission d'origine.

Invités avec voix consultative :

Directrice de la Communication

Directrice du SCD

Directeur de la DAF

Directrice du CROUS

Missions de la commission :

La commission CVEC assure la répartition du produit de la CVEC selon les missions prévues à l'article L841-5 du code de l'éducation.

Cette répartition est faite au regard de projets déposés par différents acteurs universitaires.

La commission CVEC établit chaque année un bilan d'utilisation des sommes allouées. Ce bilan est validé en CFVU avant transmission au MESRI.

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****5 juillet 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-75**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Deuxième appel à projets dans le cadre CVEC¹ 2023-2024 : bilan

- Vu la note en annexe

Approbation du bilan du deuxième appel à projets CVEC 2023-2024

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve le bilan du deuxième appel à projets CVEC 2023-2024.

Fait à Rouen, le 5 juillet 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

¹ Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****5 juillet 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-76**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Projet ARE¹ surnuméraire

- Vu la note en annexe

Approbation du projet ARE surnuméraire : 23ARE227

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

La CFVU approuve le projet ARE surnuméraire susmentionné.

Fait à Rouen, le 5 juillet 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON

¹ Accompagnement à la Réussite Étudiante

Direction Générale des Services
Service d'Accompagnement à la Pédagogie, à l'Hybridation, à l'Innovation pour la Réussite
Etudiante

Affaire suivie par :
Cindy CARREIN-LEROUGE
Judith VARI

Mont Saint Aignan, le 01/07/2024

Appel à projets ARE 2024-2025

Projet ARE surnuméraire

Il est proposé à la CFVU le financement de la reconduction du projet 23ARE227 - Cours F.O.U renommé Cours de FLE / Français sur Objectifs Universitaires (FOU) - Programme d'intégration des étudiants internationaux

Ce projet consiste en la réalisation de 20h de TD au premier semestre pour 2 groupes d'une vingtaine d'étudiants, et de 20h de TD au second semestre pour un groupe d'une vingtaine d'étudiants

Le montant demandé pour ce projet pour l'année 2024-2025 est de 2610€ d'heures d'enseignement

Ce montant sera imputé sur le budget 2025